



APPEL A RÉSIDENCE 2026

**Pépinière interdisciplinaire
Laboratoire de L'Éducation**

Date limite de dépôt : 30 septembre 2025

« *Des savoirs dans tous leurs états (II)* » Appel à résidences de recherche interdisciplinaire en éducation

Les questions éducatives sont centrales dans les débats actuels sur l'état et l'avenir de nos sociétés. Elles inscrivent des thèmes majeurs à l'agenda des recherches internationales. Elles sont par nature complexes du fait de la multiplicité des acteurs et actrices, des dispositifs, des situations et des pratiques qui y participent. Ces questions constituent un terrain fécond pour des approches interdisciplinaires au sein des sciences humaines et sociales, mais aussi au-delà (informatique, sciences exactes et expérimentales, etc.).

Le Laboratoire de L'Éducation [LLE] a été créé par l'ENS de Lyon et le CNRS pour développer un soutien aux recherches interdisciplinaires sur les questions éducatives, entendues dans un sens large qui ne les cantonne pas uniquement à l'éducation scolaire. Au cœur de ce projet, se trouve la volonté d'articuler différentes perspectives disciplinaires qui se saisissent habituellement de l'objet éducation dans des cadres plus restreints, avec leurs propres interrogations, terrains et méthodes.

Structure de petite taille adaptée aux collaborations étroites, le LLE a soutenu depuis 2016 plus de 60 projets sur le modèle d'une pépinière scientifique, finançant et accueillant des collectifs de recherche sur des programmes scientifiques aux périmètres variés. Le soutien apporté à ces programmes a nourri une réflexion de fond sur les opportunités et les défis de la collaboration interdisciplinaire, qui nous conduit à proposer un tout nouveau format.

Pour l'année civile 2026, nous lançons un deuxième appel à résidences de recherche dans lesquelles le dialogue interdisciplinaire représente un principe fondamental. Il poursuit celui de l'année précédente autour des savoirs.

◇ Thématique 2026 : Des savoirs dans tous leurs états (II)

Cette deuxième édition soutient à nouveau des résidences de recherche interdisciplinaire sur le thème des « Savoirs dans tous leurs états ». L'objectif est de contribuer à faire progresser la connaissance sur les savoirs, sur les processus de leur production, de leur mise en circulation, de leur transmission et réception, de leur évaluation. Volontairement ouvert, le choix de cette thématique a notamment pour but de susciter des questionnements renouvelés sur l'organisation sociale des savoirs dans les champs éducatifs.

Le thème des savoirs pourra, par exemple, être envisagé du point de vue des curricula, des frontières entre éducations formelles et informelles, des relations public/privé, des hiérarchies de savoirs (académiques et pratiques, scientifiques et profanes, généraux et professionnels), des manières différenciées de les catégoriser et de les valoriser, de la légitimité des savoirs générés par l'intelligence artificielle, de la diversification contemporaines des régimes de savoirs, du système éducatif et ses inégalités... Ces quelques thématiques sont ici données à titre d'illustration et ne constitueront pas des critères d'appréciation des propositions.

◇ **Format**

Chaque résidence consiste dans un séjour de recherche d'une durée de 3 jours minimum financé à hauteur de 3 000 euros maximum (entre février et octobre 2026), puis dans la participation (en présentiel ou à distance) à la journée d'étude scientifique annuelle du LLE (fin novembre 2026). Le séjour en résidence et la journée d'étude se déroulent à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

Le groupe de participant·es à une résidence de recherche est composé d'un maximum de 6 chercheur·es (rattaché·es à titre principal à au moins deux structures de recherche, dont une française au minimum).

Deux chercheur·es sont co-responsables de l'élaboration et de la présentation de la demande, ainsi que de la coordination du groupe.

Sans être requise, la collaboration entre chercheur·es en début de carrière et plus expérimenté·es est encouragée.

Les fonds mis à disposition par le LLE doivent être utilisés pour couvrir les frais de résidence.

Les équipes bénéficiaires d'un financement ont accès aux infrastructures du Laboratoire de L'Éducation : salles de réunion, espaces de travail, site web, temps d'échanges avec d'autres chercheurs ou équipes travaillant sur le même thème.

◇ **Procédure**

Pour candidater au présent appel, les équipes remplissent le formulaire joint et disponible sur le site web du LLE.

La sélection des projets se fait sur la base d'un dossier de candidature qui explicite l'angle sous lequel la thématique sera travaillée, les objectifs, méthodes, programme de travail envisagés, ainsi que les participants prévus.

Tous les dossiers de candidature formellement recevables et complets sont soumis à une double expertise réalisée par les membres du comité scientifique. Ils sont ensuite examinés et discutés au sein d'un comité de sélection composé des membres du comité scientifique et du comité de pilotage du LLE.

Chaque dossier doit être soumis sous forme électronique (format .pdf en un seul document comprenant le nom de famille d'un des deux déposants) et adressé à dirlle-uar3773@ens-lyon.fr

◇ **Critères d'évaluation des propositions**

Les deux critères privilégiés dans l'évaluation des projets correspondent au cœur du projet du LLE, pépinière interdisciplinaire.

L'objectif central de ces résidences est de soutenir le développement de nouvelles recherches. Les propositions doivent donc expliciter avec soin de quelle façon elles préfigurent ou constituent un **projet original ou émergent**, en s'appuyant en particulier sur une discussion de la littérature existante.

L'interdisciplinarité constitue le second point sur lequel la focale doit être porter. La **dimension interdisciplinaire** de la proposition doit être clairement explicitée, plusieurs éléments pourront être mis en avant. Au-delà de l'appartenance à des laboratoires ou à des sections du CNU ou du CNRS liées à différentes disciplines, les propositions souligneront par exemple les apports attendus du croisement de perspectives disciplinaires différentes – que ce soit en termes de problématisation, de cadres théoriques communs, de nouvelles méthodologies, de résultats, etc. Pour situer clairement le type de coopération envisagé, des références à des travaux de recherche sur la recherche interdisciplinaire pourront également être mobilisées dans le texte de candidature.

Compte tenu du temps de maturation que peuvent demander des collaborations interdisciplinaires, l'objectif d'une résidence pourra, par exemple, consister à progresser dans la formulation d'une question de recherche originale, développer une analyse précise ou élaborer des outils méthodologiques communs. Cet objectif devra être indiqué dans l'argumentaire.

Les propositions devront détailler les suites attendues du travail effectué pendant la résidence. Ces suites pourront être de différents ordres : nouvelle phase de maturation, lancement d'une enquête, soumission d'un projet de recherche, publications scientifiques, etc.

◇ **Date limite et autres conditions de dépôt**

Les propositions doivent être envoyées au plus tard pour le **30 septembre 2025** à l'adresse suivante : dirlle-uar3773@ens-lyon.fr

- Les titres des projets sélectionnés ainsi que les noms des coordinatrices et/ou coordinateurs de ces projets seront publiés sur le site du LLE.
- Le financement (3 000 € maximum) comprend les frais d'organisation de la résidence, (hébergement, frais de bouche). Les frais de déplacement peuvent être inclus dans la demande de financement, mais ils peuvent être aussi pris en charge par des financements extérieurs, afin que l'enveloppe soit tout entière attribuée au déroulement de la résidence. Il n'est pas possible de demander, dans le cadre de ce programme, le financement d'autres frais, tels que les dépenses liées à des enquêtes de terrain ou à une éventuelle publication des résultats du travail engagé dans son cadre.

◇ **Les porteurs de projets s'engagent à :**

- Tenir une résidence à Lyon au cours de l'année 2026 ;
- Participer à la journée scientifique annuelle du LLE (29 novembre 2026) ; le LLE pourra prendre en charge la mission des porteurs de la résidence.
- Participer à un entretien épistolaire au sujet de la résidence qui sera publié dans la rubrique « Fabrique de la recherche » de la revue *Diversité*.
- Communiquer sur les activités conduites dans le prolongement direct de leur résidence (séminaires journées d'étude, publications etc.).
- Indiquer le LLE comme source de financement sur toute production scientifique issue du travail en résidence.

Contact : dirlle-uar3773@ens-lyon.fr